



Petite enfance

Flash info' > Avril 2017

Toute l'équipe souhaite la **bienvenue à Solange**, qui a intégré le service en janvier comme auxiliaire de puériculture. Nous souhaitons également un **bon rétablissement à Pascale et Guida**, qui poursuivent actuellement leur rééducation. Le service Petite enfance recherche toujours une auxiliaire de puéricultrice à temps complet (*offre disponible sur www.ccln.fr, onglet "Offres d'emploi"*).



LES POUX S'INVITENT À LA CRÈCHE !

Depuis quelques semaines, nos agents ont remarqué que des poux avaient fait leur apparition à la crèche. Aussi, **nous demandons aux parents de surveiller régulièrement la chevelure de leurs enfants**, notamment à l'aide d'un peigne à fines dents.

Si vous trouvez des poux, **réalisez un traitement anti-poux** dès que possible, **changez les draps et les vêtements et lavez-les à 60°C**, puis **contactez les personnes qui ont été en contact avec vos enfants**. Pour éviter les poux, vous pouvez attacher les cheveux longs, éviter les échanges de vêtements (bonnet, écharpe, manteau) et de peignes, ou utiliser un produit préventif.

Toute l'équipe vous remercie de votre coopération !



PROCHAINES DATES...

Du 15 au 23 avril

> Congés annuels : fermeture

Vendredi 26 mai

> Pont ascension : fermeture

Lundi 12 juin : fermeture

> Journée pédagogique

> Conférence (*médiathèque*)

Jeudi 29 et vendredi 30 juin

> Pestacle (*médiathèque*)

Vendredi 7 juillet

> Fête de l'été (*crèche*)

Du 29 juillet au 27 août

> Congés annuels : fermeture



C'est l'heure du "pestacle" !

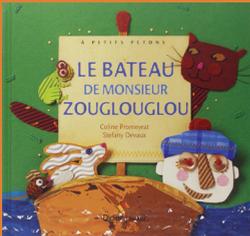
Les deux représentations du "pestacle" de fin d'année auront lieu les 29 et 30 juin (en matinée) à l'auditorium de la médiathèque communautaire à Cosne-Cours-sur-Loire.

Depuis quelques semaines, **les éducatrices** (Charlotte, Claire et Jennifer) **et les professionnels des sections Moyens/Grands travaillent ensemble pour monter ce projet**, avec la collaboration de Patrice, le conteur de la médiathèque et Jérôme, l'intervenant éveil musical. Cette année, l'histoire mise en scène est celle du livre *"Le bateau de Monsieur Zougloglou"*, que les enfants apprécient beaucoup.

Afin qu'ils soient pleinement acteurs du spectacle, **les enfants participent également à la réalisation des décors et des marionnettes** lors d'ateliers pédagogiques qui se poursuivront jusqu'en juin. L'équipe du chantier d'insertion de la collectivité apportera aussi sa contribution en transportant et en installant les décors avant les représentations.

Un spectacle proposé à tous les enfants de plus de 2 ans

Le jour du spectacle, les enfants se rendront à la médiathèque en bus. C'est un moment toujours impressionnant et apprécié des jeunes enfants ! Cette animation est proposée à l'ensemble des enfants de la section des Grands, ainsi qu'à ceux de la section des Moyens qui auront 2 ans à la fin du mois de mai. Pour les autres enfants, **trop jeunes pour un déplacement en bus ou pour fixer leur attention au-delà de 30 minutes**, ce n'est que partie remise... ils participeront au spectacle l'année prochaine !



Un drôle de capitaine !

Un jour, Monsieur Zougloglou trouve un sou. **Il s'achète une noix et avec sa coque fait un joli bateau pour aller sur l'eau.** Bateau qui ne tarde pas à faire des envieux... **Sur son chemin, il rencontre la souris, la rainette, le lapin, le chat...** Mais bientôt, il n'y a plus de place dans son petit bateau. Pas même pour un tout petit invité, mais la petite puce s'installe aussi... **Trop, c'est trop, Le bateau va se renverser !**





Joyeux carnaval à la crèche !

Après des préparatifs auxquels tous les enfants de la crèche ont participé (atelier de maquillage, de confection de masques...), et quelques dons de déguisements de la part des parents, on peut dire que le carnaval fut l'évènement de ce printemps !

En cette journée du 8 mars, la crèche fut envahi de tout un petit monde coloré et joyeux. Il y avait des princesses, des pirates, des papillons, des cowboys... et même le personnel avait joué le jeu en se déguisant ! La décoration des salles était également à la hauteur de l'évènement. Après s'être amusés, tous les enfants ont profité d'un goûter composé de beignets et de quelques boissons fraîches, préparés par Catherine et Adrien.



Même les professionnels donnent l'exemple !



Des jeux d'adresse, des ateliers de motricité, aussi au programme !

Formules magiques et sourires pour les fées de la crèche...



Une date pour la Fête de l'été !

Si les parents n'étaient pas conviés le jour du carnaval, ils pourront assister à la Fête de l'été, qui sera organisée le vendredi 7 juillet. Au programme de cet après-midi convivial entre enfants, parents et professionnels : ateliers à partager avec son enfant (motricité, modelage...), musique avec Jérôme, buffet de gourmandises et de rafraîchissement. Plus d'informations à venir bientôt !



Une nouvelle intercommunalité depuis le 1^{er} janvier

La **Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain** a vu le jour le **1^{er} janvier 2017**. Elle est née de la fusion de trois intercommunalités : En Donziais (*Donzy*), Loire et Nohain (*Cosne-Cours-sur-Loire*), Loire et Vignoble (*Pouilly-sur-Loire*). **Son Président**, élu par les 55 conseillers communautaires, **est Thierry Flandin**, Maire de Perroy. Son siège est situé au 4 Place Clemenceau à Cosne-Cours-sur-Loire

Cette nouvelle intercommunalité compte **30 communes et plus de 27 000 habitants**, ce qui en fait le territoire le plus peuplé de la Nièvre, après l'agglomération de Nevers.

> Plus d'informations sur www.ccln.fr



Quel changement pour le service "Petite enfance" ?

Le service **"Petite enfance"**, qui regroupe le Multi-accueil et le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM), **fait partie de la compétence optionnelle "action sociale"**. Si la Communauté de Communes Loire et Nohain exerçait cette compétence, ce n'était pas le cas des deux autres intercommunalités, où elle était exercée par les communes. Dans un souci d'harmonisation sur le territoire, **les conseillers communautaires devront se prononcer avant la fin de l'année 2017 sur le devenir de chaque compétence optionnelle**, dont l'action sociale. Ainsi, jusqu'à une nouvelle délibération du Conseil communautaire, **le périmètre d'action du service, son règlement et ses tarifs restent inchangés**.



Service Petite enfance

37 rue des Jardins
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 86 28 24 21 | creche@ccln.fr

Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

03 86 26 61 74 | rpam@ccln.fr